



©



Les soins à l'hôpital

C'est l'AVIQ qui s'occupe d'organiser et de surveiller, comment certains hôpitaux fonctionnent en Wallonie.

Il y a deux genres d'hôpitaux différents :

1) Les hôpitaux généraux

Il y a :

- 36 hôpitaux généraux wallons.
- 4 hôpitaux universitaires francophones.

Ce sont les hôpitaux où les futurs médecins apprennent leur métier.

Tous ces hôpitaux peuvent accueillir 18 000 personnes. C'est beaucoup.

Pour faire fonctionner chaque service dans les hôpitaux, il faut avoir un accord du ministre et de l'AVIQ.

Un service c'est une partie d'un hôpital qui s'occupe d'une chose en particulier.

Par exemple le service d'ophtalmologie s'occupe des problèmes des yeux.

L'AVIQ aide à décider à quel endroit on a besoin de quels services.

Par exemple, dans une région il faut ajouter un service pour les accouchements parce qu'il y a beaucoup de naissances.



L'AVIQ veut faire attention aux besoins de chaque personne qui doit aller à l'hôpital.

Elle s'occupe d'améliorer les soins dans les hôpitaux.

2) Les hôpitaux psychiatriques

Ce sont les hôpitaux pour les personnes qui ont une maladie mentale.

Une maladie mentale c'est une maladie qui change la manière de penser, de vivre et d'avoir des relations avec les autres.



Il y a 20 hôpitaux psychiatriques en Wallonie.

Ils peuvent accueillir 4000 personnes.

C'est beaucoup mais c'est moins que les hôpitaux généraux.

Les hôpitaux psychiatriques aident les personnes avec différents problèmes.

Par exemple :

- les personnes qui sont en dépression et qui ne savent plus vivre seules,
- les personnes qui prennent trop de drogue,
- les personnes qui ont un handicap mental et une maladie mentale,
- et encore d'autres problèmes.



Quand on a un problème comme cela, on peut aller :

- dans un service psychiatrique dans un hôpital général.
Ce sont souvent des séjours assez courts à l'hôpital.
- ou dans un hôpital psychiatrique.
Ce sont souvent des séjours plus longs.

Les hôpitaux psychiatriques :

- accueillent les personnes
- accompagnent chaque personne pour qu'elle se sente mieux et pour qu'elles puissent vivre seule après l'hôpital.



Parfois les personnes n'ont pas envie d'être aidées.

Mais elles sont un danger pour elles-mêmes ou pour d'autres personnes.

Par exemple, elles risquent de se tuer ou de blesser quelqu'un.

Il faut alors parfois forcer les personnes à aller à l'hôpital pour se faire soigner.



Pour avoir plus d'informations sur les hôpitaux vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante :

soins.hospitaliers@AVIQ.be

